



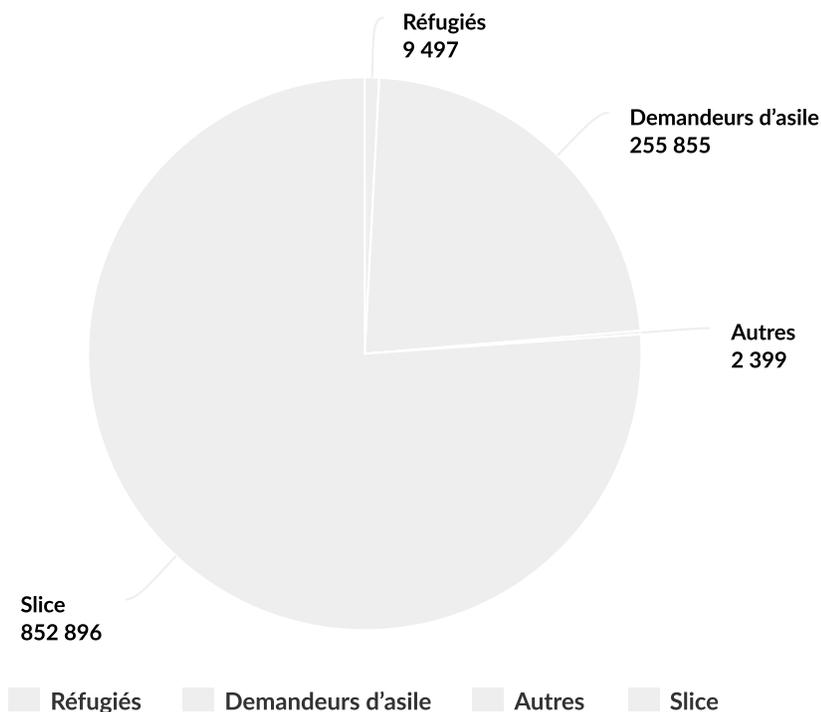
Opération: Argentine - Bureau multi-pays



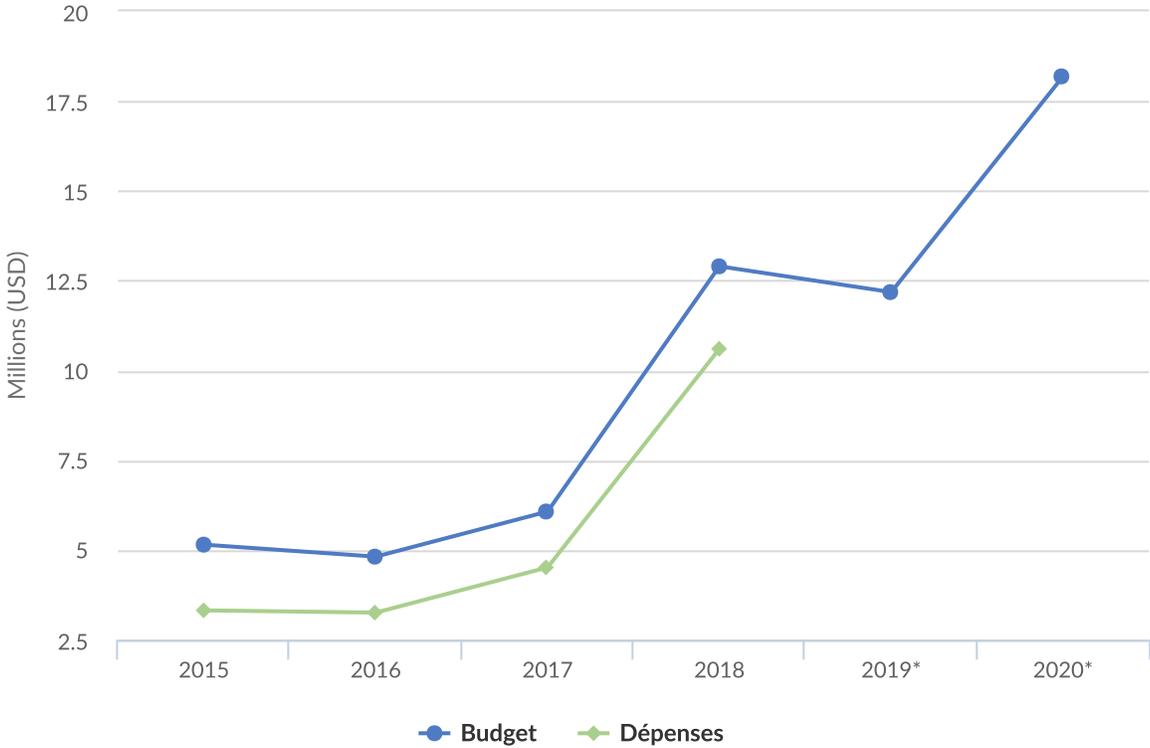
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 363% EN 2018

2018	1,120,647
2017	241,989
2016	20,175



Budgets et Dépenses - Argentine - Bureau multi-pays



Chiffres clés

- 10 000 personnes relevant de la compétence du HCR verront leur inclusion économique renforcée par des activités d'appui aux moyens de subsistance
- 4000 ménages recevront des aides en espèces à usages multiples dans le cadre de l'aide d'urgence en vue de leur intégration initiale
- 3190 personnes relevant de la compétence du HCR bénéficieront de services de prévention, d'information et de réponse concernant les violences de genre dans des zones frontalières de l'Argentine, de Bolivie et du Chili
- 1500 personnes relevant de la compétence du HCR recevront des conseils juridiques, auront accès à des documents et seront orientées sur le système de détermination du statut de réfugié et le système migratoire, notamment par le regroupement familial, la réinstallation et les voies d'admission complémentaires

Environnement opérationnel et principales priorités

La dynamique régionale et les évolutions au Venezuela, ainsi que les mesures prises par les pays de la région pour veiller à ce que les voies d'asile et les voies migratoires restent ouvertes aux Vénézuéliens, auront une influence considérable sur l'environnement opérationnel du Cône sud. Les élections prévues dans plusieurs pays entraîneront probablement des changements et il sera nécessaire de rétablir les relations avec les homologues gouvernementaux. Du fait de l'augmentation du nombre d'arrivants avec davantage de vulnérabilités et moins de moyens économiques, ainsi que des mauvaises perspectives économiques dans la région, il sera impératif de répondre en priorité aux risques de protection, travailler avec les communautés d'accueil et encourager l'inclusion socio-économique et financière.

L'augmentation considérable du nombre d'arrivants vénézuéliens observée en 2019 devrait se poursuivre, voire s'accélérer, en 2020. Début 2020, la région devrait accueillir environ 622 964 Vénézuéliens relevant de la compétence du HCR (213 réfugiés, 6204 demandeurs d'asile et 616 547 Vénézuéliens déplacés à l'étranger). Ces chiffres indiquent que la population totale devrait atteindre 726 463 personnes (362 réfugiés, 8130 demandeurs d'asile et 717 971 Vénézuéliens déplacés à l'étranger) d'ici la fin de l'année 2020. La population assistée par le HCR devrait également augmenter dans la région et l'on estime que plus de 95% des personnes assistées seront des Vénézuéliens.

Pour produire un impact maximal, le HCR travaille en étroite collaboration avec un éventail de partenaires. Dans tous les pays, le principal homologue gouvernemental est la Commission nationale pour les réfugiés, à laquelle s'ajoutent le ministère de l'Intérieur et le ministère des Affaires étrangères. Le Bureau du Défenseur public et le Bureau de la violence conjugale en Argentine, le médiateur en Bolivie et au Chili, figurent également parmi les structures qui offrent des conseils et surveillent l'accès à l'aide juridique et la protection des personnes relevant de la compétence du HCR. Tout en codirigeant les plateformes régionales de coordination du Plan de réponse régional pour les réfugiés et les migrants avec l'OIM, le HCR a forgé des partenariats étroits avec le secteur privé pour faciliter l'accès aux marchés du travail et de l'emploi et assurer l'inclusion financière. La coopération avec les municipalités, les villes solidaires et les milieux universitaires au niveau national et régional est essentielle pour contribuer à l'élaboration des politiques publiques. La coordination étroite avec les Nations Unies dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable est un élément important de la stratégie de partenariat du HCR.

La priorité du bureau multipays pour le sud de l'Amérique latine en 2020 restera de répondre aux besoins de protection, d'assistance et d'intégration des Vénézuéliens, conformément au Plan de réponse régional pour les réfugiés et les migrants, en veillant à ce que les autres personnes relevant de la compétence du HCR bénéficient

également des programmes existants. Le HCR fournira une aide vitale dans les zones frontalières ainsi que dans les grandes villes, tout en coopérant avec le secteur privé pour assurer l'inclusion financière et socio-économique.

Conformément à la stratégie globale du HCR, l'opération utilisera en priorité et développera les aides en espèces pour les interventions d'urgence et l'intégration. Les villes solidaires jouent un rôle important pour faciliter l'intégration des personnes relevant de la compétence du HCR dans les pays et les communautés d'accueil et aident à assurer une approche de développement durable, conformément à l'Agenda 2030 pour le développement.

Des services de protection, concernant par exemple la prévention et le traitement des violences sexuelles et de genre, le regroupement familial, le conseil juridique et l'accès aux documents, seront assurés, notamment pour répondre aux besoins des femmes et des filles. Par l'intermédiaire de partenaires, le HCR augmentera sa présence sur le terrain dans neuf lieux clés du Cône sud, de manière à collaborer plus étroitement avec les communautés et les organisations locales. La mise en œuvre du « Plan d'action mondial pour mettre fin à l'apatridie – 2014-2024) » et de la « Stratégie triennale (2019-2021) sur la réinstallation et les voies d'admission complémentaires » pour renforcer les solutions dans les pays tiers dans la région sera un autre volet important de la stratégie de protection du HCR.

Dans le cadre des recommandations du Pacte mondial sur les réfugiés, le bureau multipays du HCR en Argentine intègre une approche de partenariats multiples et renforce les solutions innovantes pour le partage des responsabilités. L'utilisation d'une stratégie d'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité pour autonomiser et impliquer les personnes relevant de la compétence du HCR tout au long du cycle de programmation et le renforcement des mécanismes de prévention de l'exploitation et des abus sexuels, ainsi que du harcèlement sexuel, seront des éléments clés dans l'approche de programmation du HCR dans le Cône sud.
